

Aménagement de l'axe cyclable Gare > Bottière Chénaie

Un boulevard s'ouvre pour la pratique du vélo,
boulevard Stalingrad, Dalby, route de Sainte-Luce



ma rue
mon quartier
ma ville

UN AXE CYCLABLE MAGISTRAL POUR PRENDRE LE VIRAGE DE LA MÉTROPOLE ÉCOLOGIQUE

La politique mobilité de la métropole vise à accompagner la dynamique du territoire en préservant le cadre de vie. L'ambition sur le plan des mobilités consiste à rééquilibrer les modes de déplacement et à promouvoir une cohabitation plus harmonieuse et équilibrée. Pour cela, la politique publique mobilités vise à encourager un usage plus raisonné de la voiture.

En 2035, sans évolution des mobilités,, la circulation automobile se dégradera davantage avec une hausse de 10% de déplacements. L'absence de régulation rendra la circulation de tous difficile y compris pour les piétons, les cyclistes et les transports collectifs.

Dans ce cadre et en accord avec le Plan de déplacements urbains (PDU), la métropole s'engage à déployer un réseau de pistes cyclables pour augmenter la part des déplacements à vélo de 3% à 12% d'ici 2030, et même 15% en centre-ville. Des grandes pistes cyclables sécurisées et rapides seront créées, appelées «grandes artères» vélo.

Le futur axe cyclable Gare de Nantes – Bottière Chénaie passe par des zones aujourd'hui très fréquentées et dangereuses. Il partira de la gare Nord et empruntera le boulevard Stalingrad, le boulevard Dalby et la route de Sainte-Luce, reliant Sainte-Luce-sur-Loire et Thouaré-sur-Loire en toute sécurité. Ce projet vise à améliorer la sécurité et la cohabitation des différents modes de déplacement, et offre une opportunité de repenser la circulation dans le quartier Malakoff-Saint Donatien avec des sens uniques et des aménagements pour apaiser le trafic.

L'objectif est de livrer un axe complet d'ici la fin de l'été 2025.

**12% des déplacements
métropolitains à vélo c'est
l'objectif du PDU pour 2030 !**



UN AXE VÉLO SÛR, LISIBLE ET PERFORMANT !

« Axe magistral vélo » désigne un axe cyclable caractérisé par notre Référentiel des Aménagements Cyclables (RAC) métropolitain : des pistes cyclables de largeurs confortables et libres de tout obstacle. Par sa réalisation et par son usage, cet aménagement cyclable répond à 3 priorités : sécurité, lisibilité et performance.

1 / Les principes de SÉCURITÉ

- La voie pour les vélos est séparée des autres usages de l'espace public et en particulier des flux automobiles (y compris des transports en commun et des espaces de stationnement) et des piétons
- Les vélos et les piétons sont prioritaires aux croisements
- Les règles d'utilisation des espaces vélos et des espaces piétons sont clairement identifiées et visibles

2 / Les principes de PERFORMANCE

- Les déplacements doivent pouvoir être fluides et à vitesse constante, avec des tracés plus directs et sans obstacle
- Les temps d'arrêt sont limités
- Les cyclistes ont la possibilité de se doubler ou rouler côte à côte dans un esprit de convivialité
- La piste est autorisée pour tous les vélos (vélos à large gabarit)

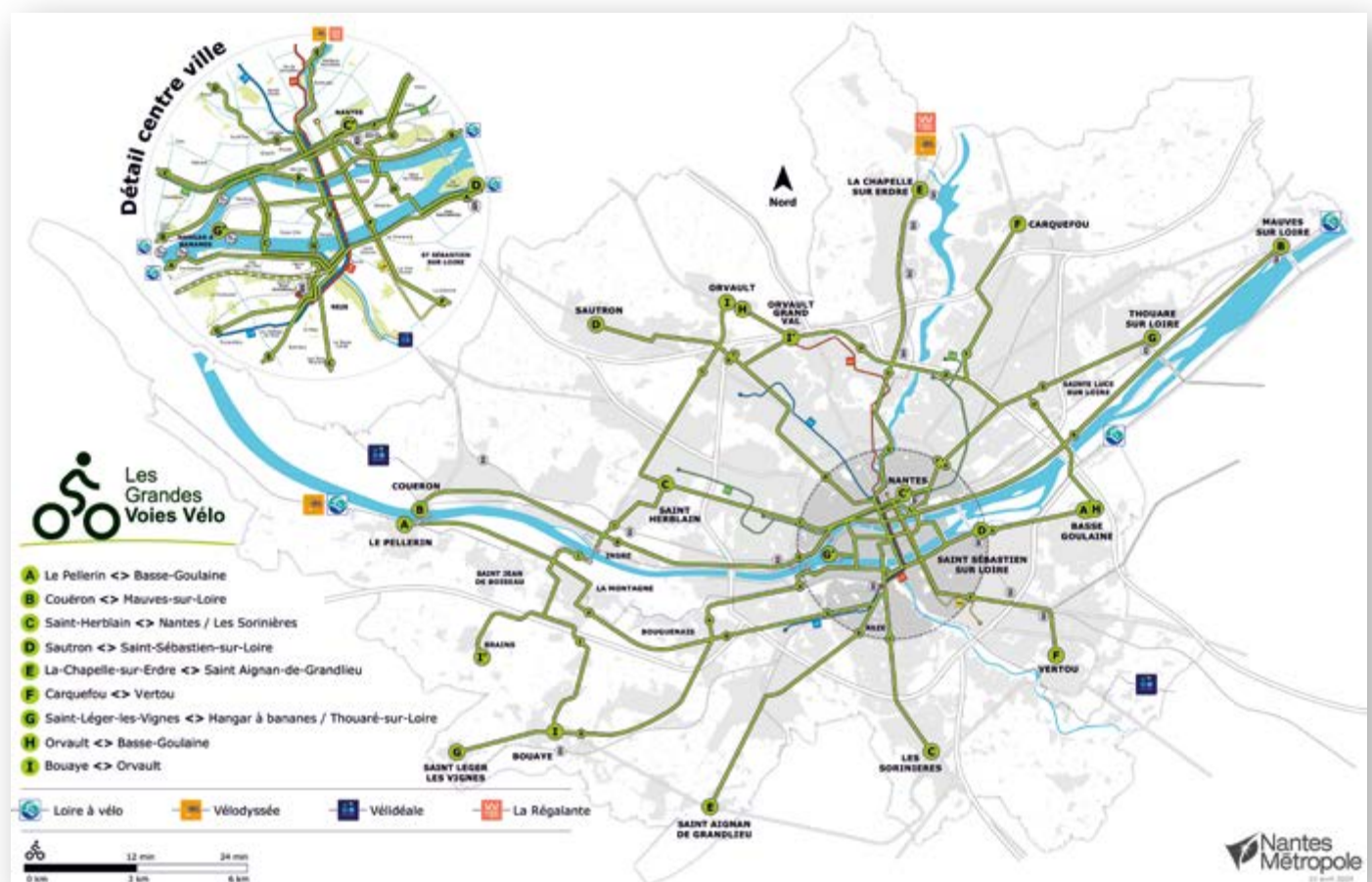
1 / Le principe de LISIBILITÉ

- L'axe doit être cohérent et continu en évitant des changements d'aménagement avec un traitement au sol uniforme



C'est quoi les grandes voies vélo ?

C'est une signalétique qui va jalonner l'ensemble des axes cyclables magistraux. Ces grandes voies vélo vont aider au repérage des cyclistes sur la métropole et mettre en valeur les itinéraires déjà existants et ceux qui vont être créés.





DALBY, UN BOULEVARD PRIORITAIRE POUR FAVORISER ET SÉCURISER L'USAGE DU VÉLO



220 km
D'ITINÉRAIRES
reliant 24 communes

L'aménagement des espaces publics permet d'accompagner le changement de mobilité, en donnant la priorité aux piétons et aux cycles. C'est l'objectif de l'aménagement qui sera livré, boulevard Dalby, à l'été 2025.

Le boulevard Dalby fait partie de l'axe magistral G et F, un axe vélo prioritaire qui reliera demain Bottière Chénaie à la gare Nord, par les boulevards Stalingrad (800 m), Dalby (1 km) et route de Sainte-Luce sur Loire (1,7 km).

En 2021, l'enquête nationale du Baromètre des Villes Cyclables a identifié le boulevard Dalby comme un axe problématique : un axe congestionné aux heures de pointe, fréquenté par les cyclistes, victimes de conflits et d'accidents avec les autres modes de déplacement.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Axe magistral cyclable



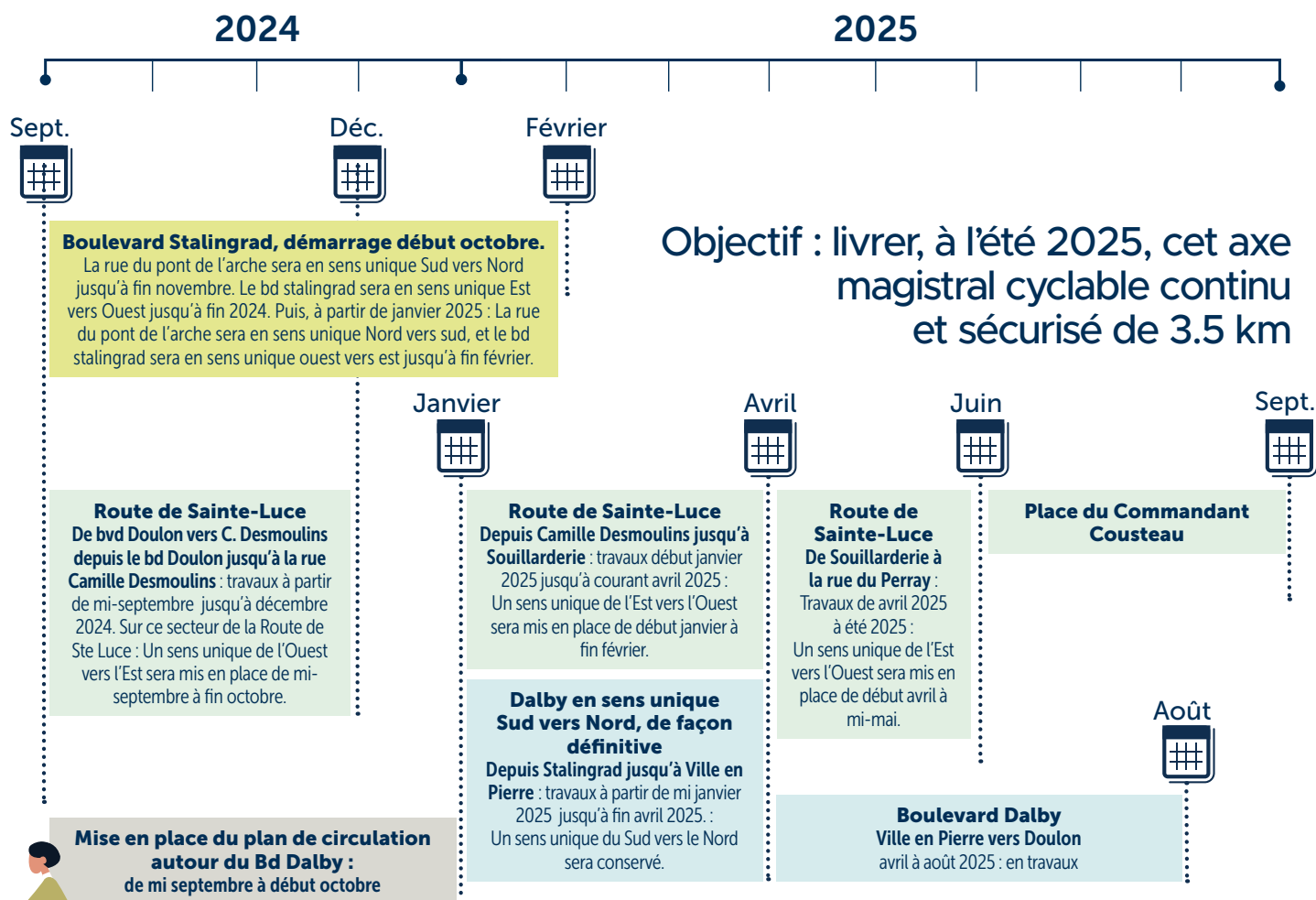
« Les études de déplacement montrent qu'en l'absence d'aménagement, la congestion du boulevard augmentera de 10% d'ici 2035. L'absence de régulation rendra la circulation de tous difficile y compris pour les piétons, les cyclistes et les transports collectifs.»

Département Mobilités



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION

Les travaux seront réalisés en plusieurs phases. Dès qu'une phase commencera, elle sera réalisée en demi-chaussée, c'est-à-dire qu'un seul sens de circulation sera maintenu. Les plantations seront probablement réalisées à l'automne. Il se peut que ponctuellement, la route soit entièrement coupée à la circulation, notamment la nuit pour la réalisation des enrobés. Un carnet de chantier plus précis, en particulier sur les travaux de nuit, vous sera communiqué courant octobre.



Objectif : livrer, à l'été 2025, cet axe magistral cyclable continu et sécurisé de 3.5 km



MOINS DE TRAFIC, MOINS DE POLLUTION, ET UN APAISEMENT GLOBAL DU QUARTIER, AU BÉNÉFICE DES RIVERAINS ET DES USAGERS

Aménagement de l'axe vélo, quels bénéfices pour mon quartier ?

Sur le boulevard Dalby, et par extension dans le quartier Malakoff-Saint Donatien, l'aménagement va permettre de réduire le flux routier qui traverse le quartier. Cette réduction du flux motorisé améliorera le confort sonore de la rue et la qualité de l'air. Le nouveau partage de l'espace public permettra de mieux sécuriser les déplacements à pied et à vélo dans le quartier. Des places de stationnement vélo seront créées devant les commerces. L'axe cyclable sera en capacité d'accueillir la circulation des vélos à large gabarit (vélos cargos, vélos d'artisans et de professionnels à vélo...).

Débutants, enfants, seniors... c'est plus facile de se lancer sur un axe sécurisé !

Selon des études sur l'adoption du vélo, une large majorité de personnes répondent qu'ils sont « intéressés mais trop inquiets » pour se mettre (ou se remettre ?) en selle... Pour lever ce frein, notre Référentiel d'Aménagement Cyclable métropolitain nous guide et permet de mettre en place un aménagement cohérent, lisible, sécurisé, ainsi que des carrefours et des accès sûrs, fluides et faciles pour toutes et tous les cyclistes.

Un changement qui va dans le sens du développement de la marche et du vélo

Ce nouveau partage de la voie publique est rendu possible «dans le boulevard Dalby» grâce à la suppression des places de stationnement d'un côté du boulevard et la suppression de la voie motorisée en sens entrant vers le boulevard Stalingrad et la Gare Nord.



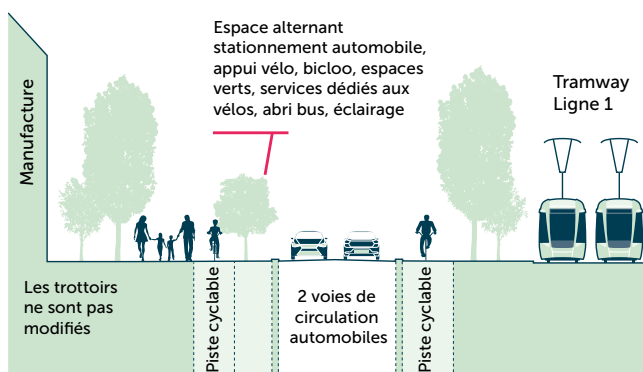
UN RÉAMÉNAGEMENT DES DÉPLACEMENTS ET DES USAGES SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'axe cyclable sera aménagé de façon sobre et fonctionnelle et impactera le moins possible l'existant.

Projet - Schéma d'organisation

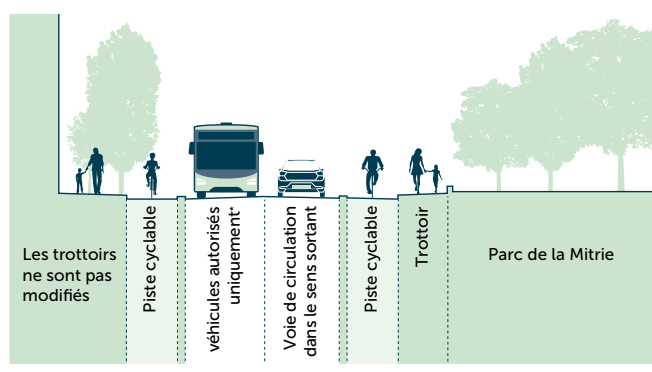
Tronçon 1 : boulevard Stalingrad

Début des travaux sept 2024 - mise en service été 2025



Tronçon 2 : boulevard Dalby

Début des travaux janvier 2025 - mise en service été 2025



* Seul le haut du boulevard est concerné.

À l'été 2025, le nouvel aménagement proposera :

- 2 pistes cyclables à sens unique de chaque côté de la route
- 1 espace multifonctionnel alternant de la place de livraison, du stationnement automobile, de l'appui vélo, des espaces verts...
- des stationnements accessibles PMR,
- des traversées piétonnes sécurisées aux intersections du boulevard.



Ce qui ne va pas changer !

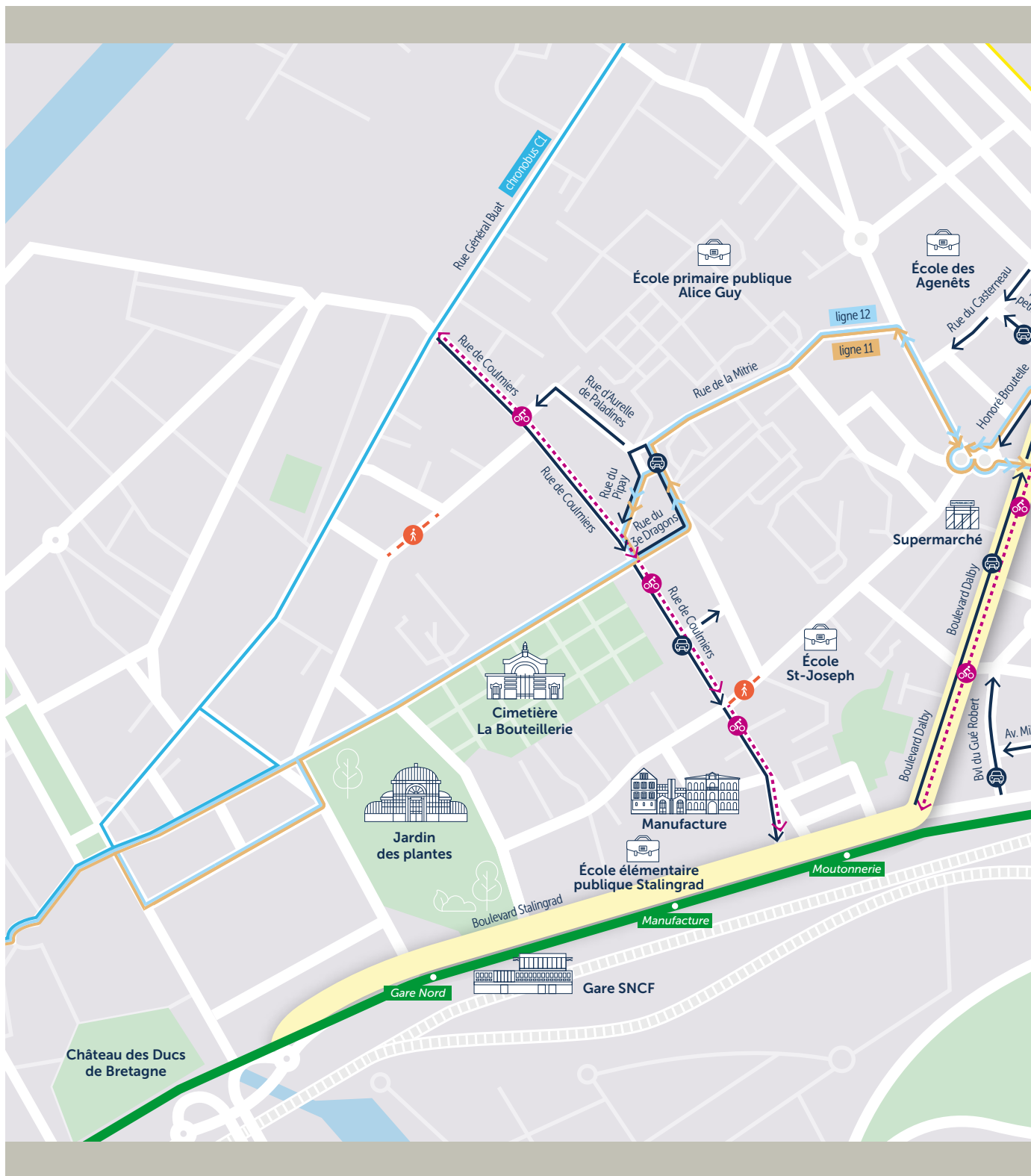
L'aménagement en lui-même sera sans impact sur :

- les accès aux commerces, services et entreprises
- les arbres existants
- les trottoirs existants



Boulevard Stalingrad

UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION EN 2025





L'aménagement de l'axe cyclable Gare-Bottière Chénaie implique un changement majeur pour le boulevard Dalby, ses riverains et ses usagers : la conservation d'une seule voie motorisée en sens unique, dans le sens sortant de Nantes en direction de la route de Sainte-Luce-sur-Loire. Cette modification s'accompagne donc d'un nouveau plan de circulation à l'échelle du quartier.

Le nouveau plan de circulation répond à plusieurs objectifs forts :

- garantir l'accès et la desserte pour les riverains, les commerces, les services, les entreprises, les équipements publics
- garantir l'apaisement dans les rues du quartier, en le protégeant d'un trafic non désiré et d'une traversée par les voies secondaires et résidentielles
- garantir la sécurité des déplacements sur les rues des écoles du quartier.

Ce nouveau plan permet d'accueillir aujourd'hui l'axe cyclable et demain une requalification du boulevard.

Pour mieux comprendre le futur aménagement :
metropole.nantes.fr/axe-velo-gare-bottiere-chenais

Le boulevard Stalingrad
et la route de Sainte-Luce
restent à double sens

NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

VOUS NOUS AVEZ POSÉ LA QUESTION



Vous nous avez posé la question...

« Pourquoi une piste cyclable alors qu'il y a déjà la vélorue d'Allonville ? »

La vélorue d'Allonville et la future piste cyclable seront complémentaires. La vélorue ne propose pas le même itinéraire et ne permet pas de relier gare sud par exemple. Elle bénéficie de retours très positifs et sera donc conservée, car elle permet aussi de limiter le trafic automobile traversant le quartier.

« Pourquoi avoir choisi le sens montant pour Dalby et le sens descendant pour Coulmiers ? »

Ce choix a été fait en concertation avec les pompiers et les services de sécurité et de secours pour conserver le sens descendant de la rue de Coulmiers et l'accès direct au pont de la Moutonnerie. Le sens unique actuel de la rue d'Allonville (entrant) jusqu'à la rue des Rochettes, permet une boucle de desserte locale Dalby sortant-Allonville entrant.

« À qui se destinera le double sens au nord de Dalby ? »

Le « sens interdit sauf », situé entre les boulevards du XIX^e et la rue Honoré de Broutelle, signalera une voie dont l'accès sera limité : aux bus ; aux véhicules d'urgence ; aux véhicules de livraisons ; aux véhicules de services (collecte des déchets, nettoyage).

« Pourquoi tous ces passages de voie en sens unique ? »

Les passages à sens unique visent, de manière générale, à préserver la tranquillité du quartier, en empêchant sa traversée par un trafic automobile en direction de la gare nord et du centre-ville. L'objectif est de dissuader les automobilistes non riverains de chercher à « couper » par le quartier. De plus, chaque passage de voie en sens unique libère de l'espace pour les piétons, les cycles et la végétalisation.

« Quelles mesures pour les abords et accès des écoles ? »

À proximité des écoles Guilloton et Champenois, Agenêts ou de la crèche Bambou, les sens interdit participeront à l'apaisement et à la sécurisation des arrivées et départs des familles et des enfants, à pied et à vélo. Des aménagements d'apaisement des vitesses sont prévus, notamment sur la rue de Coulmiers, la rue Bellier, la rue Pressensé, la rue des Chambelles...



Pour répondre aux interrogations soulevées par ce nouveau plan de circulation, un atelier citoyen s'est déroulé, en novembre 2023, avec des résidents et des acteurs économiques du quartier. L'atelier a permis d'identifier des circuits pour se déplacer dans et à l'extérieur du quartier...

L'aménagement en images



Aménagement de l'axe cyclable Gare > Bottière Chénaie



Des mesures pour préserver votre vie de quartier

Pendant les travaux, tous vos commerces resteront accessibles. Toutefois, nous nous excusons, les travaux de création de l'axe entraîneront parfois des contraintes et des désagréments à l'échelle des piétons, des riverains, des commerçants...

Vous avez des questions ? Des permanences d'échanges et d'information se tiendront les

Jeudi 5/09	Dalby, carrefour Broutelle - 17h-19h
Mercredi 18/09	Rue Coulmiers, devant la place de la Manufacture - 17h-19h
Mardi 10/09	Dalby à proximité du parc Moutonnerie -17h-19h
Mercredi 11/09	Route de Sainte-Luce, Place Commandant Cousteau- 17h-19h
Jeudi 12/09	Route de Sainte-Luce, polarité commerciale Mitrie, devant la pizzeria - 17h-19h



Nos équipes sont à votre disposition pour vous renseigner

📧 **Contact** Axe.cyclable.A@nantesmetropole.fr
Malakoff/Saint-Donatien 02 40 41 63 32
Doulon/Bottière 02 40 41 61 20

Pour en savoir plus, une vidéo sur le futur aménagement
est disponible :

metropole.nantes.fr/axe-velo-gare-bottiere-chenais

